

## LA VILLE DE GUILLESTRE RECRUTE UN/E DIRECTEUR/TRICE DE SON CENTRE DE LOISIRS

Au sein d'une commune d'environ 2 500 habitants et d'une mairie avec plus de 60 agents, vous aurez la charge, en lien avec la direction du service jeunesse :

- La direction du centre de loisirs ouvert les mercredis et les vacances scolaires. 68 enfants sont accueillis sur deux sites, avec deux groupes : les Trass (3-6ans) et les Galopins (6-12 ans).
- L'animation du Conseil Municipal Jeune qui comprend 9 élus et l'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets pour la commune.

## **VOS PRINCIPALES MISSIONS:**

**80% du temps de travail : Elaborer et mettre en œuvre** avec son équipe d'animation un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif du service :

- Recruter et encadrer une équipe de 9 animateurs + des stagiaires périodiquement.
- Rédiger et faire vivre le projet pédagogique dans le respect du cadre réglementaire des ACM.
- Planifier et coordonner les interventions des partenaires
- Assurer le suivi organisationnel, administratif et financier des accueils de loisirs.
- Animer régulièrement des groupes d'enfants les mercredis et ponctuellement en renfort les 12 semaines de vacances scolaires.
- Gérer le matériel (stocks, commandes, ...)
- Créer du lien avec les parents.
- Participer à des projets transversaux avec les autres services de la collectivité : environnement, culture, sport...

20% du temps de travail : Animer, coordonner et accompagner les actions mises en œuvre par le Conseil Municipal des Jeunes. (9 jeunes de la primaire au collège)

- Poursuivre les actions en cours (journée de l'environnement, projet pump track, projet Tag, Terre de jeux, visite de la sous-préfecture ...)
- Organiser les élections au mois d'octobre 2023
- Accueillir et accompagner les nouveaux élus dans leurs prises de fonctions

**Ponctuellement : Encadrer lors de remplacement un groupe d'enfants** durant les pauses méridiennes au restaurant scolaire sur les périodes scolaires.

## **PROFIL RECHERCHE:**

- Diplôme professionnel de l'animation exigée : BPJEPS avec UC de direction, à défaut BAFD ou équivalent.
- Connaissances des publics, de la réglementation spécifiques des ACM, des pratiques pédagogiques et des techniques d'animations.
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales appréciées
- Aptitudes à gérer des équipes, sens de l'initiative et des responsabilités,
- Qualités de dialogue, d'écoute et de communication.
- Aisance rédactionnelle et pratique des outils informatiques.
- Permis de conduire B exigé, PSC1 bienvenue.

## **CONDITION D'EMBAUCHE:**

- Poste permanent, avec une quotité de travail entre 30h et 35h par semaine
- Recrutement par mutation ou contractuelle
- Rémunération statutaire selon profil, régime indemnitaire et titres restaurants.
- Poste à pourvoir à partir du 2 mai 2023.

Adresser candidature (CV et LM) à Madame le Maire, Mairie de Guillestre, Place des Droits de l'Homme, 05600 GUILLESTRE

Mails: jeunesse@villedeguillestre.fr et secretariatgeneral@villedeguillestre.fr